

VAL DE CHAISE-----
Haute - Savoie**DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 29 Février 2016****Nombre de Conseillers :**

en exercice : 26

présents : 19

votants : 20

Date de convocation :

22 février 2016

L'an deux mille seize et le vingt-neuf février, à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VAL DE CHAISE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle St-François, sous la présidence de M. Nicolas BLANCHARD, Maire de VAL DE CHAISE.

Présents : M. BLANCHARD Nicolas, Maire ;

M. GAGNERON Ulrich, Adjoint et Maire délégué Cons-Ste-Colombe ;

M. MERMIER Gérard M. KOURTCHEVSKY Joëlle M. SCHINDLER Rosemonde

M. DANTON Alain M. CARRIER Marc M. REVIL-SIGNORAT Fabienne,

Adjoints ;

M. MERMIER François M. DUCRUET Alain M. SAUVAGE Jean-Luc

M. LOSSERAND Hervé M. LADET Christian M. TELLE Philippe

Mme LE POCHER Alexia M. SOCQUET Pascal M. CHAPPELET Patrick

M. SCHERMA Sébastien M. MONGELLAZ Michelle,

Conseillers Municipaux ;

Absents excusés : M. ROSAY Jean-Jacques (ayant donné pouvoir à M. MERMIER François)

Mme TROLLIET Nathalie - M. JOSSERAND Jean-Paul

Absents : M. BRESSE Philippe - M. VIVIANT Roger - M. JACQUEMONT Norbert

M. MURAT Alexandre

Mme MONGELLAZ Michelle est nommée **secrétaire de séance**.

Au cours de sa séance le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** la création d'une Commission Locale chargée de l'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) au sein de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy en vue de réactualiser le projet du passage en Fiscalité Professionnelle Unique à la date d'effet du 1^{er} janvier

2017.

- **DESIGNE** M. BLANCHARD Nicolas, Titulaire et Mme REVIL-SIGNORAT Fabienne, Suppléante, comme représentants de la commune de VAL DE CHAISE auprès de la communauté de communes pour travailler au sein de ladite CLECT.
- **PREND CONNAISSANCE** du rapport d'activités de la Communauté de Communes du Pays de Faverges de 2014 transmis ; s'octroie un délai supplémentaire pour l'étudier plus amplement, avant d'en prendre acte.
- **DESIGNE** M. CHAPPELET Patrick comme représentant supplémentaire de la commune de VAL DE CHAISE pour siéger auprès du Syndicat du Nant d'Arcier (SNA).

- **PREND CONNAISSANCE** de la nécessité d'harmoniser la participation communale à la protection sociale de l'ensemble des agents de la commune nouvelle de VAL DE CHAISE, en application du décret n° 2011-1474 du 10 novembre 2011, et demande à ce que les modalités soient proposées lors de la prochaine séance de conseil municipal.
- **REACTUALISE** les tarifs communaux à compter du 1^{er} mars 2016.
- **DECIDE** d'adhérer à la politique de gestion durable définie par l'association PEFC Rhône-Alpes de Certification Forestière. Cette adhésion permettra à la commune de percevoir une subvention supplémentaire lors de la réalisation de la piste de la Côte de Marlens.
- **AUTORISE** M. le Maire à :
 1. signer le bail de location de l'appartement situé au-dessus de l'école élémentaire de Marlens pour un loyer mensuel fixé à 432.00 € (+ 129.00 € de chauffage) ;
 2. signer les avenants prévoyant la ré indexation annuelle de l'ensemble des baux communaux sur l'indice de référence des loyers publié par l'Insee.

Le 3 Mars 2016

Le Maire, Nicolas BLANCHARD

Le procès-verbal intégral correspondant sera mis à disposition du public après avoir été approuvé par le conseil municipal.

